

Samedi 12 mars 2011
Pose 1^{ère} pierre
de la salle multisports

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Il est toujours agréable de vous retrouver encore si nombreux, ce matin, pour ce moment important.

Ce début d'année 2011 restera marqué par deux moments forts pour notre commune de Pélissanne.

en effet, il y a 3 semaines le samedi 19 février nous avons procédé à la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau centre de secours

et aujourd'hui nous allons posé la 1^{ère} pierre d'un projet tant attendu, la future salle multisports.

Pélissanne est une commune qui a la chance d'avoir une forte activité associative, cette future structure faisait défaut et devenait indispensable pour la qualité de vie que nous connaissons sur notre commune.

Ce site derrière la salle malacrida salle qui est à la fois festive et sportive et donc très sollicitée permettrade pouvoir regrouper une majeure partie des activités en un seul lieu avec possibilité de parkings.

Le choix de l'équipe municipale pour cette construction s'est fait suite aux nombreuses demandes des pélistannais et des associations et grâce à un énorme travail de la commission municipale consultative des sports dont je salue et remercie les membres présents sous la houlette d'Eric Condé Adjoint aux sports et de Jacky Boisseau Directeur du service des sports.

Ce bâtiment sera destiné bien évidemment aux sportifs mais également aux scolaires puisque les écoles et le collège de Pélissanne pourront disposer de créneaux horaires dans certaines salles.

Plus de 1000 pélistannais utiliseront ces locaux dans lesquels nous aurons au Rez de Chaussée :

1 salle de danse de 180 m² avec miroirs, barres et parquet, oui un parquet car la danse, activité pratiquée surtout dans les salles malacrida A et B, des salles pas du tout faites pour ça avec du carrelage, pas de barres ni de miroirs adaptés.

1 salle de boxe de 130 m² avec ring, sac de frappe et miroirs, une salle attendue aussi par de nombreux adhérents de ce fait nous allons ainsi récupérer les locaux de la place tivoli pour d'autres utilisations non sportives.

2 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre
conforme aux normes fédérales
et destinés au Stade Méloir Ortin.

Puis par un escalier ou un ascenseur,
nous pourrons accéder au 1^{er} étage
qui sera composé :

D'un logement de fonction de 70 m²
Occupé par un agent municipal
Qui aura notamment en charge
la sécurisation et l'entretien
de l'ensemble des installations sportives
sur le site malacrida.

1 salle de musculation de 104 m²

1 salle de gym de 45 m²

Ainsi qu' un dojo de 198m²
dans lequel pourront être pratiqués
le judo, le karaté et le yoséikan budo.

Des vestiaires de 72 m² aménagés
à chaque étage.

Une construction BBC
(bâtiment basse consommation)
équipée de pompe à chaleur
et de photovoltaïque
bâtiment bien sûr adaptée
aux personnes à mobilité réduite.

C'est une somme importante pour notre
commune
sur un budget investissement 2011
de 5,6 €
la dépense HT pour cette salle
est de 1 996 556 €
financé pour la moitié
c'est-à-dire 940 000 €
par le Conseil Général
dans le cadre de la signature en février 2010
du contrat départemental de développement
et d'aménagement.

Un parking de 25 places
et un accès par le chemin du berger
qui sera réaménagé à la fin des travaux.

Je remercie d'avance les riverains
de ce chantier de la rue du berger
pour la gêne occasionnée
durant les quelques mois de la construction.

Il y a quelques années
lorsque nous avons été élus à la tête de cette
commune

nous avons souhaité
la création d'un service de la vie associative
et d'un service des sports.

Le sport est un élément essentiel
de la vie d'une commune
et il contribue à l'animation de cette dernière.

Le sport est aussi un lien social important.

La pose de cette première pierre
est la preuve tangible de la place
que tient le sport dans notre commune
et de la mission que notre municipalité remplit
tant sur le plan scolaire
que sur celui des activités des clubs
et associations sportives.

Je tenais donc à profiter de l'occasion
pour rendre un hommage sincère
aux très nombreux et compétents bénévoles
qui s'impliquent avec abnégation
au sein de ces associations.

La municipalité
apportera toujours un soutien logistique
et aussi financier
à travers les subventions octroyées
chaque année

sans compter
tout ce qui fait
le fonctionnement de nos installations.

Cet équipement qui est justifié
par rapport à la taille de notre commune
va apporter un meilleur service aux
associations

en donnant un peu plus de souplesse
dans les créneaux horaires de chaque salle
et en veillant à ne pas accepter
la création de nouveaux besoins.

La livraison de ce bâtiment devrait avoir lieu
courant du 1^{er} trimestre 2012
et ce n'est qu'à partir de ce moment
que les créneaux seront modifiés
mais pas forcément augmentés.

Je voudrais remercier
le bureau d'architectes
GREGOIRE ET MATTEO
qui a proposé la réalisation d'un outil
moderne,
que Monsieur Grégoire nous a présenté.

Merci aussi à la Société Méditerranéenne
de construction
Dont le directeur
Monsieur GUDUFIN
et le conducteur de travaux
Monsieur CABRERA
sont présents aujourd'hui
et qui ont participé
à l'organisation de la pose de cette 1^{ère} pierre

Merci de votre attention.